

Aux parents des élèves de
l'ES du Pré aux Moines

Réf. : Nicole Nanchen

Cossonay, le 21 mai 2024

Madame, Monsieur,

Notre PAM Festival se déroulera cette année le jeudi 20 juin à l'extérieur dans la cour du Pré aux Moines selon les modalités suivantes :

- Première représentation pour les élèves de 12h30 à 15h.
Des classes tiendront des stands de nourriture et d'animation de 11h30 à 12h30.
Le Restopam sera fermé ce jour-là. Les élèves mangent sur le site (ou à domicile).
- Deuxième représentation pour le public de 18h30 à 20h30.
Ouverture des stands de nourriture et de la buvette à 17h30.
Extinction des feux à 21h.

Nous vous rendons attentifs au fait qu'il n'est possible de venir qu'en transports publics ou en mobilité douce à la deuxième représentation. **Aucune place de parking sur le site n'est à disposition**, le festival se tenant à l'extérieur des bâtiments. Il n'est pas non plus autorisé de se parquer au parking de la piscine couverte des Chavannes.

Les élèves peuvent amener un T-Shirt ou un tote-bag pour les faire imprimer durant la semaine des ateliers.

En nous réjouissant de vous accueillir à cette occasion, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Jean François Borgeaud
Directeur

Copie : Municipalité de Cossonay

